

Déclaration préélectorale du Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) et de la Coalition des Organisations de la Société civile pour les Elections et la Paix (COSCEP) sur les élections législatives et communales du Bénin de 2026

Samedi 10 janvier 2026

Mesdames et Messieurs, le dimanche 11 janvier 2026, les citoyens de la République du Bénin auront l'occasion de voter pour la 10^{ème} fois les élections législatives et pour la 4^{ème} fois les élections communales de l'histoire de notre nation. Ces élections sont aussi importantes que nos élections présidentielles, et il est crucial qu'elles se déroulent de manière inclusive et transparente. Chaque citoyen en âge de voter mérite de pouvoir exercer librement et équitablement ses droits démocratiques. Lors de ces élections, cinq partis politiques se présenteront aux élections législatives, tandis que trois partis politiques participeront aux élections communales.

Le CAPE/COSCEP effectue une observation complète des élections législatives et communales, y compris l'environnement préélectoral, les activités d'éducation des électeurs, les activités préparatoires du CENA, les activités de campagne, l'utilisation/non-utilisation des ressources de l'État et les incidents critiques.

Déploiement du CAPE/COSCEP le jour des élections

Le jour du scrutin, le CAPE/COSCEP déploiera 166 observateurs citoyens formés pour observer le déroulement du vote dans les bureaux de vote. Ce déploiement comprend 12 observateurs de long terme (LTO) et 154 observateurs de court terme (STO) répartis deux à deux dans les 77 communes du Bénin. Tous les observateurs arriveront à leurs bureaux de vote respectifs à 6h30. Les LTO resteront sur place jusqu'à la fin du vote et la proclamation des résultats. Les STO visiteront chacun quatre (04) postes de vote dans quatre (04) différents centres. À la fin du scrutin, les observateurs se rendront dans les centres de dépouillement pour observer et rendre compte du processus.

Le CAPE/COSCEP adoptera une approche systématique de la collecte et de l'analyse des données, en utilisant une liste de contrôle standardisée pour évaluer la qualité du processus dans tous les départements et communes du Bénin où se dérouleront les élections législatives et communales. Le déploiement des observateurs du CAPE/COSCEP sera proportionnel au nombre de bureaux de vote par commune : les communes comptant un grand nombre de bureaux de vote bénéficieront d'un nombre plus important d'observateurs, tandis que celles en comptant moins en bénéficieront également. Cette approche permettra au CAPE/COSCEP d'être présent dans chaque département et commune du pays et de fournir des informations précises et actualisées sur le déroulement du vote, le dépouillement et la proclamation des résultats dans les bureaux de vote, ainsi que sur le processus et la déclaration des résultats au niveau des centres de compilation.

Le centre de commandement de CAPE/COSCEP, situé à l' Hôtel CASA CIELO à Cotonou, sera ouvert aux médias et au public de 7 h jusqu'à la fin des opérations électorales. Nous assurerons un suivi régulier tout au long de la journée et diffuserons des mises à jour en direct sur les réseaux sociaux et dans les médias classiques.

Résumé des conclusions de l'observation préélectorale des observateurs du CAPE/COSCEP

Le CAPE/COSCEP a mené une mission d'observation préélectorale rigoureux et exhaustif, déployant des citoyens béninois en tant qu'observateurs de longue durée. Ces observateurs étaient présents dans les douze départements. Par ailleurs, le CAPE/COSCEP a déployé ses douze observateurs de longue durée afin d'observer et de rendre compte des principales activités préparatoires électorales des acteurs concernés, ainsi que des préoccupations émergentes à la veille des élections. Durant ces périodes de suivi, le CAPE/COSCEP s'est concentré sur huit tendances émergentes susceptibles d'influencer le processus électoral : la déclaration de candidatures, le contexte préélectoral général, les actions d'éducation civique des électeurs, les activités préparatoires de la CENA, les activités de campagne, l'utilisation ou la non-utilisation des ressources de l'État et les incidents critiques.

Le CAPE/COSCEP a rendu publique ses conclusions d'observations préélectorales. Globalement, les observateurs ont noté ce qui suit :

1. **Un climat préélectoral apaisé** : La période préélectorale s'est déroulée dans le calme, les campagnes des partis politiques étant caractérisées par la courtoisie et l'absence d'hostilité.
2. **La CENA a intensifié ses activités préparatoires et la mobilisation des parties prenantes**. Les observations ont montré que la CENA a mené des activités soutenues et intensives, notamment des réunions avec les parties prenantes, le recrutement et la formation d'agents électoraux et la distribution de matériel électoral dans de nombreuses communes. Le CAPE/COSCEP a constaté ces activités préparatoires électorales soutenues et intenses. D'après les rapports couvrant les périodes considérées, la CENA a tenu des réunions avec les parties prenantes, recruté et formé des agents électoraux et distribué du matériel électoral dans la plupart des communes.
3. **Campagnes d'information et d'éducation civique impressionnantes** : Des efforts notables ont été déployés en amont des élections. Les acteurs concernés se sont efforcés de mobiliser des groupes d'intérêt spécifiques, notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Au cours des périodes étudiées, les observateurs ont constaté une augmentation des initiatives d'éducation civique dans leurs communautés. Nombre d'entre eux ont été témoins ou ont entendu parler d'activités ciblées d'éducation civique, destinées en particulier aux jeunes, aux femmes et aux personnes handicapées. Par ailleurs, les partis politiques ont mené des campagnes d'information ciblant ces groupes d'intérêt spécifiques.
4. **Intensification de l'activité des partis politiques : Les partis politiques ont intensifié leurs campagnes sur de multiples canaux**. Les observateurs du CAPE/COSCEP ont constaté une augmentation des campagnes de terrain menées par les partis politiques et les candidats, principalement par le biais de réunions publiques, de rencontres, de porte-à-porte, de caravanes, de la radio, de la télévision et de WhatsApp.

Résumé des conclusions des observations du CAPE/COSCEP à la veille des élections :

À la veille des élections du 10 janvier 2026, le CAPE/COSCEP a déployé 12 observateurs à long terme dans l'ensemble des 12 départements pour observer les activités préparatoires des parties prenantes en vue des élections apaisées, libres et transparentes. Les observateurs ont rendu compte de l'état général de l'environnement préélectoral, du déploiement de matériel sensible, de la soumission des listes d'agents de partis au CENA, de la conclusion des campagnes des partis politiques.

1. **Contexte préélectoral** : les observateurs du CAPE/COSCEP ont indiqué que le contexte préélectoral à la veille des élections était généralement calme/pacifique.
2. **Déploiement de matériel électoral sensible** : Les observateurs ont signalé le déploiement de matériel sensible dans la plupart des arrondissements observés. Ce déploiement n'a pas encore été signalé à Apahoué (Couffo), Cotonou (Littoral) et Adja-Ouéré (Plateau). Nous encourageons la CENA à coordonner efficacement ses actions avec l'ensemble de son personnel afin que le matériel parvienne rapidement aux bureaux de vote et permette ainsi leur ouverture anticipée.
3. **Dépôt des listes de représentants des partis auprès de la CENA pour accréditation** : Les observateurs du CAPE/COSCEP ont constaté que la plupart des partis politiques ont déposé auprès de la CENA, dans une très large majorité des départements/communes, les listes de leurs délégués de bureau de vote pour accréditation. Ce dépôt n'a été observé ni à Dassa (Collines), ni à Cotonou (Littoral).
4. **Matériel de campagne** : Les observateurs du CAPE/COSCEP n'ont constaté aucune campagne publique ni aucun affichage de banderoles ou de matériel de campagne par les partis politiques à la veille des élections. Ceci démontre le respect du code de conduite, de toutes les campagnes devant être menées à terme avant les élections.

Recommandations

Au CENA

1. Nous exhortons la CENA à démontrer sa capacité à organiser des élections transparentes, crédibles, inclusives et efficaces en garantissant l'accès aux bureaux de vote et en gérant efficacement la logistique afin de permettre un début rapide du vote dans tous les bureaux de vote.
2. La CENA devrait mettre en place un contrôle rigoureux de ses responsables en garantissant leur responsabilité et en accordant l'accès à tous les agents accrédités des partis, aux observateurs électoraux et aux journalistes à toutes les étapes du processus électoral.
3. La CENA devrait assurer une communication claire et opportune avec les parties prenantes concernant le déroulement du jour du scrutin, partager les difficultés rencontrées et présenter des plans immédiats pour y remédier afin d'inspirer confiance aux citoyens dans le processus.

À la sécurité

4. Tout en saluant les efforts déployés par les services de sécurité pour maintenir un climat préélectoral globalement calme/pacifique, nous les appelons à faire preuve de professionnalisme et à se comporter de manière impartiale tout au long du processus électoral.
5. Les services de sécurité doivent mettre en œuvre des mesures rigoureuses pour protéger les électeurs et les responsables électoraux, afin de renforcer la confiance du public et d'encourager une participation électorale accrue. Ils doivent veiller à ce que l'ensemble du personnel de sécurité déployé respecte scrupuleusement les règles de sécurité électorale. Cela implique d'agir avec professionnalisme et impartialité, d'appréhender les auteurs d'infractions électorales et de respecter le droit des citoyens, des observateurs et des médias à participer au processus.

Aux partis politiques et aux candidats

6. Les partis politiques et les candidats devraient activement décourager la violence parmi leurs partisans et s'abstenir de toute pratique illégale susceptible de porter atteinte à l'intégrité des élections.

Les médias

7. Les médias doivent assurer une couverture équitable de tous les candidats/partis en lice pour l'élection, exempte de parti pris ou de préjugés.

Aux groupes d'observateurs

8. Les groupes d'observateurs doivent adhérer au principe de « ne pas nuire » et maintenir leur neutralité afin de promouvoir l'intégrité du processus électoral et de contribuer à la tenue d'élections pacifiques.

Aux citoyens

9. Nous encourageons les électeurs à faire preuve de détermination en se rendant aux urnes. Ils doivent également résister à toute tentative d'achat de votes, d'intimidation et de manipulation durant le processus électoral.

Conclusion

En conclusion, CAPE/COSCEP est pleinement préparé à observer les élections. Le jour du scrutin, nous fournirons des informations indépendantes, opportunes, précises et crédibles sur le processus électoral. CAPE/COSCEP encourage tous les électeurs inscrits à voter, en toute confiance, car leurs votes seront comptabilisés. Nous appelons les citoyens à maintenir la paix lors de l'exercice de leur droit de vote et à ne pas se laisser instrumentaliser par des éléments perturbateurs ou des politiciens susceptibles d'utiliser la violence comme moyen d'expression politique.

Nous appelons toutes les parties prenantes à poursuivre sur la voie de la paix en maintenant un dialogue non violent lors des élections de demain. Nous appelons tous les citoyens, les partis politiques et les candidats, la CENA et les forces de défense et de sécurité à jouer leur rôle pour garantir un processus pacifique, crédible et conclusif.

Le CAPE/COSCEP remercie le programme AHEAD Africa pour son soutien technique et financier qui a rendu possible cette mission d'observation.



Cofinancé par
l'Union européenne

Le Bénin d'abord. Non à la violence. Votons dans la paix.

Pour le compte du CAPE-COSCEP,

Le Coordonnateur du CAPE

Fait à Cotonou, le samedi 10 Janvier 2026.